

contacts

 www.toutsurmoneau.fr
 accessible depuis votre smartphone

 Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

 0977 408 408
 APPEL NON SURTAXE

 urgence 24h/24

 0977 401 138
 APPEL NON SURTAXE

 Suez Eau France - service client
 TSA 50001
 36400 LA CHATRE

 www.toutsurmoneau.fr/acceo

message personnel

Dans le cadre des mesures de confinement liées au COVID19, les relevés manuels de compteurs sont momentanément suspendus. Votre facture est de ce fait estimée en fonction de vos consommations passées et sera régularisée au prochain relevé.

Si cette facture vous est arrivée tardivement en raison du contexte national de crise, veuillez-nous en excuser et ne pas tenir compte du délai d'exigibilité mentionné. Vous avez un délai de 15 jours pour régler votre facture si vous n'êtes pas prélevé.

N'ayant pu accéder à votre compteur, Nous avons estimé votre consommation sur la base de vos consommations précédentes. Merci, à l'avenir de nous faciliter l'accès au compteur.

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Service de l'eau de votre Commune

Facture de octobre 2019 à mai 2020

22 Mai 2020

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		34,10 €
Votre consommation	51 m ³	127,78 €

Net à payer

161,88 €

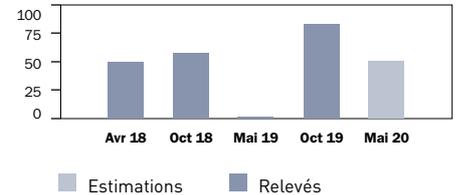
Merci de régler cette facture au plus tard le 08 juin 2020
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00251 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



Adresse desservie :
 M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Prochain relevé :
 Octobre 2020
 Prochaine facture :
 Octobre 2020

En choisissant la mensualisation votre prochaine échéance serait seulement de 23 euros.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
 ICS : FR69ZZZ822B2F
 RUM : TIP191458980010495109511000000000

Montant : 161,88 €

TIPSEPA

L'EAU DE BEZIERS
 MEDITERRANEE
 TSA 30176
 41974 BLOIS CEDEX 9

145858118350

191458145831 00980010495109511000000000912105

16188

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

N° compteur D09LA163117	Nouvel index Estimé le 11/05/2020	1352	Ancien index Relevé le 02/10/2019	1301	Consommation 51 m ³
----------------------------	--------------------------------------	------	--------------------------------------	------	-----------------------------------

N°Facture : 1049510951-1

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			58,72		61,95
ABONNEMENT					
Part Délégitaire du 01/04/2020 au 30/09/2020	1	15,81	15,81	5,5	
CONSOMMATION					
Part Délégitaire				0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 03/10/2019 au 31/12/2019	20,70 m ³	0,3163	6,55	5,5	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2020 au 11/05/2020	30,30 m ³	0,3234	9,80	5,5	
Part Collectivité				0,0	
du 03/10/2019 au 31/12/2019	20,70 m ³	0,5181	10,72	5,5	
du 01/01/2020 au 11/05/2020	30,30 m ³	0,5227	15,84	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			69,98		76,98
ABONNEMENT					
Part Délégitaire du 01/04/2020 au 30/09/2020	1	15,84	15,84	10,0	
CONSOMMATION					
Part Délégitaire				0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 03/10/2019 au 31/12/2019	20,70 m ³	0,5617	11,63	10,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2020 au 11/05/2020	30,30 m ³	0,5755	17,44	10,0	
Part Collectivité				0,0	
du 03/10/2019 au 31/12/2019	20,70 m ³	0,4891	10,12	10,0	
du 01/01/2020 au 11/05/2020	30,30 m ³	0,4935	14,95	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			21,42		22,95
AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE					
Redevance Pollution Domestique du 03/10/2019 au 11/05/2020	51 m ³	0,27	13,77	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 03/10/2019 au 11/05/2020	51 m ³	0,15	7,65	10,0	
TOTAL HT			150,12		
MONTANT TVA (5.5 %)			3,99		
MONTANT TVA (10.0 %)			7,77		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					161,88
Net à payer					161,88 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 60002 - 36400 LA CHATRE en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.



TREN298F00001049510951000161884N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de L'Eau de Beziers Mediterranée dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 en indiquant votre référence client (98- 3743636994).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.